

Le Mensuel de Saint Etienne de Montluc



ÉVÉNEMENTS

**Semaine Européenne
du Développement Durable**
Mercredi 5 et jeudi 6 juin

P. 10



Dossier
**Analyse du budget
communal 2019**

P. 6



Une ville solidaire
**Le festival handisport
a rencontré son public**

P. 8



Une ville où bien vivre
**Le sémaphore de l'Angle
veille sur la Loire**

P. 9

3 questions à...

Christian HILLAIRET

Adjoint aux finances



1 Quelles sont les orientations du budget communal 2019 ?

La majorité du Conseil municipal a voté le 4 avril 2019 un budget rigoureux en fonctionnement mais ambitieux en investissement. Les recettes de fonctionnement seront égales à celles de 2018 puisque les taux d'imposition communaux n'augmenteront pas. Les dépenses de gestion (charges générales pour le fonctionnement des services et charges de personnel) seront encadrées pour dégager le maximum d'épargne pour financer les investissements.

En investissement, 5 400 000 € (3 800 000 € pour 2019 plus 1 600 000 € de restes à réaliser de 2018) seront affectés aux opérations suivantes :

- l'aménagement du parc du Pré Petit,
- les 14 logements du pôle senior,
- le hall du complexe sportif de la Guerche,
- la requalification de la R.D. 17 entre les giratoires de la Clunais et de la Chênaie,
- l'entretien de la voirie rurale,
- les acquisitions foncières opportunes,
- l'éclairage public dans le cadre du SDAL (Schéma Directeur d'Aménagement Lumière),
- l'accessibilité de l'espace public et des bâtiments publics,
- l'entretien et l'amélioration des bâtiments publics existants,
- le matériel indispensable au fonctionnement des services municipaux.

2 Comment ce budget est-il financé ?

Ces investissements sont financés par l'épargne de gestion, par le Fonds de Compensation de la TVA et la Taxe d'Aménagement, par les subventions espérées de l'Etat, de la Région et du Département, et par un emprunt d'équilibre qui ne sera réalisé qu'en fonction de l'état d'avancement des travaux.

3 Un tel programme aura-t-il des conséquences sur la situation financière de la commune ?

Le débat d'orientations budgétaires a permis de constater la solidité des finances communales.

Les recettes sont espérées en légère augmentation en raison de la stabilité cette année des dotations de l'Etat et de la croissance du produit des impôts locaux. Les dépenses de fonctionnement seront encore plus contenues, donc l'épargne de gestion restera stable. En conséquence, la capacité d'autofinancement se maintient à un excellent niveau ; elle est deux fois supérieure à celle des communes des Pays de la Loire (293 €/habitant contre 141 €). Cette capacité d'autofinancer les investissements est amplifiée par le désendettement communal. L'encours de la dette à Saint Etienne de Montluc est de 7 €/habitant contre 832 € dans la région pour des communes de taille identique !

Si, en 2019, un emprunt est contracté pour le pôle senior, l'encours de la dette augmentera. Cette augmentation ne bouleversera pas le ratio d'endettement évoqué précédemment, d'autant que les loyers des locataires rembourseront en partie l'emprunt.

Un autofinancement important et un endettement mesuré constituent les deux piliers qui expliquent cette situation financière confortable, situation qu'il est important de maintenir pour assurer les investissements de demain en toute sérénité.

Sommaire

3 Au quotidien
5 Expression des élus
5 Etat civil
5 A votre service

6 Dossier
8 Budget communal 2019
9 Festival handiversité
9 Sémaphore de l'Angle
10 A vos agendas
12 L'Actu en images

Retrouvez toute l'information de votre ville sur : www.st-etienne-montluc.net



Directeur de publication : Rémy NICOLEAU, Maire • Coordination de publication : Sylvie PONTOIZEAU, Adjointe à la Communication • Rédaction : service Communication-Culture • Conception et réalisation : service Communication-Culture • Impression : OFFSET 5 • Impression avec des encres à base végétale sur du papier 100% PEFC, issu de bois provenant de forêts gérées durablement • Tirage : 3 500 exemplaires • Images : Service Communication-Culture, Adobe Stock, freepik, Pixabay • Distribution : Guy W. Services

Point travaux

1 Remplacement d'un ascenseur à la résidence Le Sillon



Les deux ascenseurs présents à la Résidence Le Sillon dataient de 1992, date de construction du bâtiment. Afin de garantir un confort aux résidents et au personnel, la commune, propriétaire du bâtiment avait déjà changé un premier ascenseur fin 2017. Le second vient à son tour d'être remplacé, après des travaux d'une durée d'un mois, débutés fin avril. C'est *La société Compagnie Française d'Ascenseurs* qui a été missionnée pour ces travaux d'un montant de 84 000 €. Ce nouvel ascenseur est en fonctionnement depuis fin mai.

2 Reprise des marquages au sol

Courant avril/mai, plusieurs marquages au sol (lignes de *stop* ou *cédez le passage*, ligne de séparation de voies...) ont été réalisés sur l'ensemble de la commune. La société *ESVIA* a effectué cette réalisation.



Travaux à l'école de la Guerche

A la rentrée prochaine, une quatorzième classe de primaire ouvrira à l'école élémentaire de la Guerche. Des travaux seront donc entrepris cet été afin d'accueillir 32 élèves dans une nouvelle salle de classe de 65 m². Ces travaux consisteront à :

- Poser une cloison dans la future salle de classe,
- Réaliser des peintures,
- Installer un faux plafond,
- Effectuer des travaux d'électricité,
- Meubler (bureaux) et équiper la salle (tableau et vidéoprojecteur).

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à environ 13 500 €. La société *Arbat system* sera en charge des travaux de gros œuvre.



3 Travaux de voirie sur la RD 93

Les 6 et 7 mai, le Conseil Départemental a réalisé des travaux sur la RD 93, entre le restaurant le Haras et le Tertre Blanc. Ces travaux ont consisté en la reprise des enrobées.



Infos pratiques

Un aller-retour supplémentaire à partir du 2 septembre

Depuis la mise en place du cadencement en juillet 2017, la gare de Saint Etienne de Montluc bénéficie de 33 trains quotidiens (du lundi au vendredi). La gare est desservie par la ligne 1 bis reliant Nantes à Savenay. Certaines dessertes Nantes – Saint-Nazaire desservent également Saint Etienne de Montluc permettant ainsi d'augmenter l'offre aux heures de pointe.

Ainsi à partir du 2 septembre 2019 Saint Etienne de Montluc bénéficiera d'une nouvelle desserte :

- Nouveau train le matin

7 h 28 : départ de Saint Etienne de Montluc

7 h 43 : arrivée en Gare de Nantes

Ce train complète les départs existants à 7 h 16 et 7 h 46. Il y aura donc désormais 5 trains entre Saint Etienne de Montluc et Nantes entre 7 h 15 et 8 h 15.

- Nouveau train le soir

18 h 14 : départ de Nantes

18 h 28 : arrivée à Saint Etienne de Montluc.

Ce train complète les départs de Nantes à 18 h 01 et 18 h 22. Il y aura donc 5 trains entre 17 h 20 et 18 h 25 reliant Nantes à Saint Etienne de Montluc.

Ces nouveaux trains sont en provenance ou à destination de Redon ce qui permet également de créer une liaison Saint Etienne de Montluc – Redon qui n'existait pas jusqu'à présent.



Infos municipales

Recensement des personnes fragilisées

En prévision d'éventuelles chaleurs estivales, la commune tient un registre à titre préventif recensant les personnes fragilisées qui se sont signalées du fait de leurs difficultés de déplacement, de leur isolement, ou simplement de leur âge... Ce registre confidentiel peut être utilisé par les autorités compétentes en cas de risques exceptionnels notamment liés à la météo tels que la canicule (ou le grand froid).



Sont concernées :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus,
- Les personnes âgées de plus de 60 ans, reconnues inaptes au travail,
- Les personnes en situation de handicap.

Ce recensement repose sur une démarche volontaire. Si vous ou l'un de vos proches (famille, voisin, ami...) vous trouvez dans l'un de ces cas, vous pouvez vous faire connaître auprès du service CCAS sur place ou par téléphone au 02 40 86 99 17. Un imprimé disponible en Mairie et téléchargeable sur le site internet de la ville est à compléter et à nous retourner.

Conseil municipal

Une séance ouverte au public aura lieu le **jeudi 13 juin** à 20 h 30, salle du conseil à la Mairie.

Infos communautaires

Conseil communautaire

Le prochain conseil communautaire aura lieu le **jeudi 20 juin** à 19 h 30, salle des Pré Salés, à Lavau sur Loire.

Infos pratiques

Frenchy US Camp

La JSB accueille cet été son premier *Frenchy US CAMP*. Ce stage de basket se déroulera du 15 au 19 juillet. Il est accessible à tous les jeunes (de 8 à 18 ans). Sa particularité : des intervenants américains, de nouveaux exercices, de nouvelles technologies et méthodes d'apprentissage, le tout 100 % en anglais !



Tarif : 210 €

Inscription auprès de la JS Basket (places limitées)

Contact : JS Basket
contact@jsbasket.fr / 06 61 16 15 92

Stages multisports été 2019

Du 8 juillet au 3 août, l'Animation sportive départementale propose des stages de 5 jours pour les 8/14 ans (nés en 2005-2011) : tir à l'arc, accrobranches, rollers, badminton, escalade, basket, piscine... Transport en car assuré. Programme détaillé et inscriptions à partir du 27 mai sur : loire-atlantique.fr/animationsportive.



Tarif : 57 € + adhésion (selon quotient familial) pour les non-adhérents.

Mon astuce « zéro déchet »

L'achat d'occasion et les filières du réemploi

Le mode de vie « zéro déchet » privilégie les alternatives à l'achat de produits neufs : location, prêt, achat d'occasion, réparation...



L'avantage ? Ces pratiques permettent de réduire nos déchets. Saviez-vous que la production d'un objet neuf,

au-delà de ses emballages, génère de nombreux déchets ? A titre d'exemple, pour la fabrication d'un ordinateur, 1,7 tonnes de matières premières sont nécessaires (source ADEME) ! Elle permet aussi de faire de réelles économies. De nombreux acteurs de l'économie circulaire proposent des objets d'occasion à des prix attractifs, de réparer ou encore de donner les objets dont nous ne voulons plus :

- recycleries (Savenay, Blain...), points de vente Emmaüs (Bouguenais, Trignac),
- friperies, dépôts-vente et magasins de mobilier vintage,
- sites Internet et applications mobiles comme *Leboncoin* (meubles, électronique), *Vinted* (vêtements), *Back Market* (appareils électroniques reconditionnés), ou encore *donnons.org* et *geev.com* qui permettent de donner et récupérer gratuitement tout type d'objets,
- le réseau *Envie* (Saint-Herblain, Saint-Nazaire), qui répare et vend des appareils électroménagers à bas prix,
- le réseau des *Repair Café* vous propose partout en France de venir réparer vos objets cassés en présence d'experts bénévoles. N'hésitez pas à vous renseigner sur les *repair café* qui existent près de chez vous !

Pour accompagner ceux qui souhaitent changer leurs modes de consommation, l'association *Zero Waste France* a lancé le défi « Rien de neuf », qui réunit à ce jour 18 591 participants. Ce défi est l'occasion d'échanger sur ce thème et d'obtenir des alternatives concrètes.

Nouveaux sur la commune

Conseillère en immobilier

Séverine FAISNEL, résidant depuis 20 ans à Saint Etienne de Montluc et connaissant très bien la commune et ses environs, est à votre disposition pour vous accompagner dans vos projets de vente et d'achat.



Contact : 06 66 45 16 01
severine.faisnel@iadfrance.fr

Naturopathie et réflexologie

Vous souhaitez apprendre à vivre mieux et en meilleure santé ? Elodie LANGLOIS, praticienne en Naturopathie et Réflexologie est là pour vous aider. Alliant la nutrition à diverses techniques complémentaires comme la micro-nutrition, la réflexologie, l'aromathérapie, la phytothérapie...



Contact : 06 70 56 36 18
www.elodie-langlois.fr/ Prise de rdv disponible sur doctolib

Sophrologie

Anne LE BOURSICOT est Sophrologue à Saint Etienne de Montluc. En accompagnement personnalisé - en relaxation et/ou méditation, elle vous reçoit en consultation sur RDV à son cabinet ou se déplace à domicile.

Contact : anlbnantes@gmail.com
06 86 57 28 72 / www.sophrologue-annelebouricot.fr

Construisons l'avenir pour Saint Etienne de Montluc

SE DÉPLACER À ST. ETIENNE DE MONTLUC

Chacun a pu constater que les déplacements sur notre commune à pied, à vélo ou plus généralement en mode doux ne sont bien souvent pas aisés et parfois même dangereux (absence ou discontinuité des trottoirs et des pistes cyclables par exemple). Ceci est d'autant plus regrettable que les nouveaux lieux de résidence n'ont pas été pensés avec des liaisons douces, créant ainsi des îlots par rapport au centre bourg. Aucune démarche ne semble lancée afin de définir une cohésion de tous les modes de déplacement sur la commune.

Ceci se traduit par des incohérences comme autour de l'église où la circulation de trop nombreux véhicules en transit dénature l'aménagement de la zone de rencontre qui vise à faire cohabiter de manière apaisée tous les usagers. De plus, l'augmentation du nombre de places de stationnement ainsi que la présence de carrefours maintenant sans visibilité dans cette zone, amplifient le sentiment d'insécurité pour tous les usagers.

Une réflexion adaptée prenant également en compte les besoins en dehors de la commune doit être une priorité pour l'épanouissement et la santé de tous.



Cécile
SANZ



Micheline
CHARPENTIER



Pascal
BODET

Saint-Etienne Solidarité Ecologie

La France doit atteindre la neutralité carbone en 2050.

Sur la base de leurs engagements actuels, les métropoles ont près de quinze ans de retard ; en 2036, elles auront consommé l'intégralité de leur budget carbone correspondant à un objectif mondial de réchauffement climatique de 2°C. Une accélération soutenue des efforts doit donc être opérée.

Les **solutions** existent : améliorer, renforcer les transports en commun - manger bio, local et moins de viande dans les restaurations collectives - rénover les logements - s'approvisionner en énergies renouvelables...

Certes, c'est une **transformation profonde** qui est appelée. Mais elle est possible, et ses co-bénéfices sont nombreux : amélioration de la qualité de l'air, de la qualité de vie, création d'emplois, préservation de notre biodiversité, lutte contre la pauvreté et inégalités, gains de pouvoir d'achat, meilleure attractivité économique du territoire... elle est donc **pas seulement nécessaire, mais désirable**.

L'esprit de transformation n'était pas très visible dans le budget prévisionnel municipal, c'est une des raisons qui nous ont fait voter contre. Il y a énormément de **travail de sensibilisation** à faire : rejoignez-nous !

**Vos commentaires /
vos questions :**
elus-saintetiennesolidariteecologie@orange.fr



Judith
LERAY



Michel
QUIRION

Etat Civil

BIENVENUE À...



30 mars Tia EON
30 mars Marie SAUDEMONT
8 avr Gaspard LE CLAINCHE
8 avr Capucine LE CLAINCHE
9 avr Ambre LE LOUARN
10 avr Aya KAHLAOUI
18 avr Isaiah Badon Junior DIALLO
19 avr Sacha MORGAND
30 avr Éthan GUILBAUD
30 avr Milo MINEL

FÉLICITATIONS À...

11 mai Vincent LORAIN
et Aude HOPPELER
18 mai Emmanuel PELLERIN
et Sabrina CHATELIER
25 mai Vincent LEBERT et
Aurélien MAISONNEUVE

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

24 mars Marie BEZIER
93 ans
Veuve GOURDON
1^{er} avr Denise THEPAULT,
84 ans
Épouse LE CALLONEC
16 avr Jacqueline HAMEL,
94 ans
Veuve HALARY
25 avr François CHUNIAUD,
91 ans
5 mai Thérèse SIMON
90 ans

NUMÉROS UTILES



Mairie

Accueil

Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30
» 02 40 86 80 26

Services Techniques

» 02 40 86 96 36

Bibliothèque

Mardi et vendredi : 10 h à 12 h
et de 16 h à 18 h 30
Mercredi : 10 h à 12 h
et de 14 h à 18 h 30
Samedi : 9 h 30 à 12 h 30
» 02 40 86 97 35

Numéros pratiques

Espace Jeunes

» 02 40 86 92 05

Multi-accueils

» 02 40 65 98 75

Relais Petite Enfance (RPE)

» 02 40 65 98 78

Enseignement

Ecole publique de la Guerche
» 02 40 86 86 56 (maternelle)
» 02 40 86 87 12 (élémentaire)

Accueil périscolaire

» 02 40 85 21 82

Ecole privée Sainte Marie

» 02 40 86 91 95

Centre Médico-Social

» 02 40 85 91 80 (assistante sociale)
» 02 40 85 96 22 (nourrissons)

Emploi local

Espace emploi

» 02 40 56 80 85
Mission locale
» 02 40 56 81 03

Déchetterie

» 02 28 25 96 00

Permanences en Mairie

SOLHA

Permanence 1 vendredi sur 2
» 02 40 44 99 44

CLIC

Permanence 1e mercredi
» 02 40 42 61 93

CAUE44

Permanence chaque mois à St Etienne
de Montluc ou Savenay (sur RDV)
» 02 40 56 81 03

Permanence parlementaire

Mme Anne-France BRUNET
» 02 28 06 89 01 (sur RDV)

Conciliateur

Permanence 1 lundi par mois
» 02 40 86 80 26

Infirmières

Cabinet médical

» 02 40 85 91 65

Cabinet infirmier

30 mai : Mme GUIBERT
» 02 40 86 95 35

1^{er} et 2 juin : Mme RAUCOURT
» 06 01 01 22 72

8, 9 et 10 juin : Mme MABIT
» 06 71 08 43 19

15 et 16 juin : Mme RAUCOURT
» 06 01 01 22 72

22 et 23 juin : Mme GUIBERT
» 02 40 86 95 35

29 et 30 juin : Mme MABIT
» 06 71 08 43 19

Numéros d'urgence

Médecin de garde / 116 117

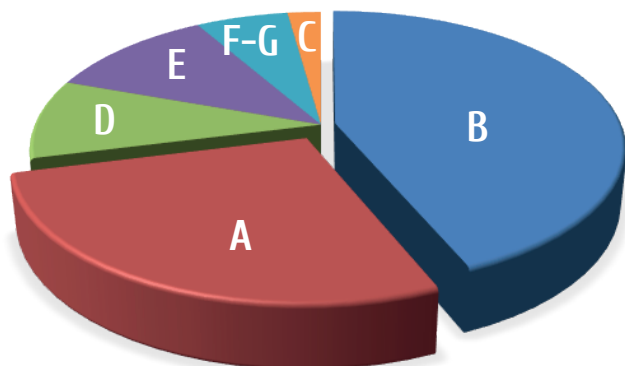
Urgence médicale / 15
Pharmacie de garde / 32 37
Pompiers / 18
Gendarmerie / 17

Urgences cardiaque / Défibrillateurs

• Complexe sportif de la guerche
• Pharmacie (Super U)

Analyse du budget communal 2019

1- Les dépenses de fonctionnement : 6 920 944 €



A. Charges à caractère général : 1 898 646 € (27,4 %)

Elles regroupent toutes les dépenses nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux : achat des repas auprès de la société *Ansamble* et servis au restaurant scolaire, eau, électricité des bâtiments municipaux, carburant des véhicules, fournitures au centre technique municipal, fournitures scolaires aux élèves stéphanois, maintenance des équipements des bâtiments, frais de nettoyage des locaux municipaux, contrats d'assurance...

B. Charges de personnel : 3 020 600 € (43,6 %)

Ce chapitre englobe les salaires du personnel travaillant pour la commune : titulaires, stagiaires, auxiliaires ainsi que toutes les cotisations sociales. Il est plus important cette année car les dépenses du personnel de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon mis à la disposition de la commune depuis janvier 2017 n'ont pas encore été mandatées. En 2019, la commune s'acquittera auprès d'Estuaire et Sillon des dépenses 2017 et 2018.

C. Atténuation de produits : 152 000 € (2,2 %)

Ce chapitre concerne essentiellement le FPIC (Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal). Le FPIC consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

D. Autres charges de gestion : 777 160 € (11,2 %)

Ce chapitre comprend la participation de la commune au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) ainsi qu'aux dépenses de fonctionnement de l'école privée Sainte-Marie dans le cadre légal du contrat d'association, les subventions versées aux associations communales, la participation au CCAS.

E. Virement à la section d'investissement : 651 476 € (9,4 %)

Cette épargne prévisionnelle espérée entre les dépenses et les recettes de fonctionnement sera transférée en recette d'investissement pour financer les programmes de travaux d'équipement prévus.

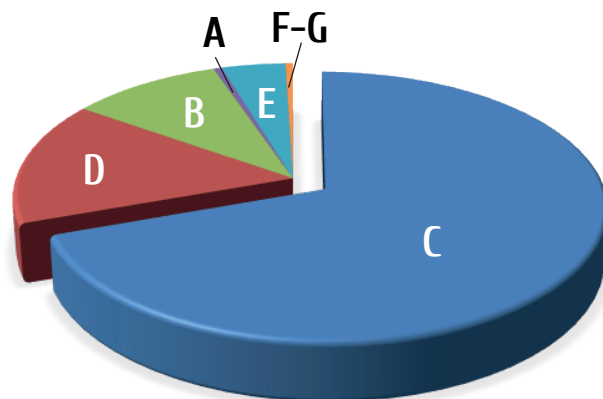
F. Opérations d'ordre : 419 899 € (6,1 %)

Ce chapitre est un compte de transfert entre section de fonctionnement et d'investissement. Sans conséquence sur la trésorerie, ces opérations ne représentent que des jeux d'écriture, ne donnant lieu ni à encaissement ni à décaissement. Elles sont retracées en dépenses et en recettes et sont équilibrées.

G. Divers : 1 163 € (0,1 %)

Remboursement des intérêts des emprunts et charges exceptionnelles.

2- Les recettes de fonctionnement : 6 920 944 €



A. Atténuations de charges : 37 000 € (0,5 %)

Ce sont les remboursements effectués par les compagnies d'assurance pour les absences de personnels (arrêts maladie, maternité, etc.).

B. Produits des services : 692 850 € (10 %)

Ce sont toutes les facturations des services municipaux : restaurant scolaire, redevances funéraires, spectacles de l'Espace Montluc, remboursements d'Estuaire et Sillon pour la mise à disposition du personnel municipal auprès de la communauté de communes.

C. Impôts et taxes : 4 816 318 € (69,6 %)

Ce gros chapitre englobe les produits des taxes foncières et d'habitation, les reversements d'Estuaire et Sillon (attribution de compensation et dotation de solidarité), le reversement de l'Etat (FNGIR), les produits des droits de mutation et des taxes diverses (publicité extérieures, électricité, pylônes).

D. Dotations diverses : 1 049 936 € (15,2 %)

Ce sont les versements des dotations de l'Etat (dotation forfaitaire et de solidarité rurale), les dotations compensatrices (ex taxe professionnelle, foncières et d'habitation)

E. Autres produits de gestion : 291 000 € (4,2 %)

Ce sont les loyers d'immeubles (logements communaux et résidence Le Sillon) et les produits de locations diverses (salles, chaises, tables, stands).

F. Produits exceptionnels : 10 004 € (0,1 %)

G. Opérations d'ordre : 23 836 € (0,4 %)

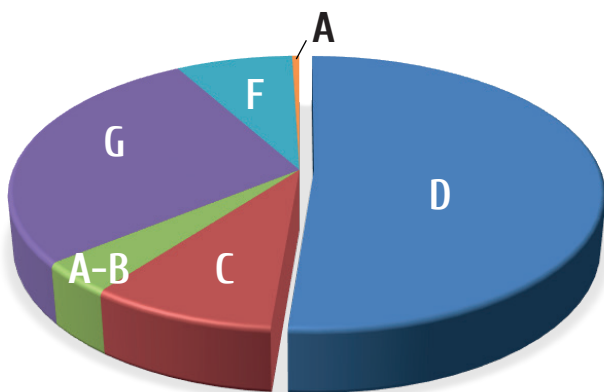
3- Les dépenses d'investissement : 5 934 510,59 €

A. Immobilisations incorporelles : 136 590 € (2,3 %)

Ce sont les frais d'études pour les divers travaux envisagés, les frais d'insertion obligatoires dans les journaux, et les logiciels nécessaires aux différents services administratifs et techniques.

B. Subventions d'équipement versées : 87 500 € (1,5 %)

Elles concernent les travaux d'électricité réalisés sur le pôle Seniors avec le SYDELA.



C. Immobilisations corporelles : 533 400 € (9 %)

Ce sont les provisions pour d'éventuelles opportunités d'acquisitions foncières, les acquisitions de véhicules prévues (remplacement du tractopelle, véhicule électrique pour le parc naturel du Pré Petit, auto-laveuse pour le complexe sportif), le matériel de bureau, le matériel informatique et le mobilier pour les écoles (14^e classe), les services municipaux, l'Espace Montluc, et les matériels divers pour le centre technique municipal.

D. Immobilisations en cours : 3 047 240 € (51,3 %)

Ce chapitre regroupe les investissements en construction, voirie et espaces verts : l'aménagement du hall du complexe sportif de la Guerche, les logements seniors, le remplacement d'un ascenseur à la résidence Le Sillon, l'amélioration de l'accessibilité des bâtiments pour les personnes à mobilité réduite, les divers travaux dans les bâtiments communaux (groupe scolaire, salles de sports, restaurant scolaire, la poste), l'entretien et l'amélioration de la voirie (RD 17 à l'entrée Est de la ville, carrefour Tertre Princeau/Bd de Villeneuve, rue Chauvin de la Musse, réfection des trottoirs), l'éclairage public, l'aménagement du parc naturel du Pré Petit.

E. Dépenses financières : 28 687 € (0,5 %)

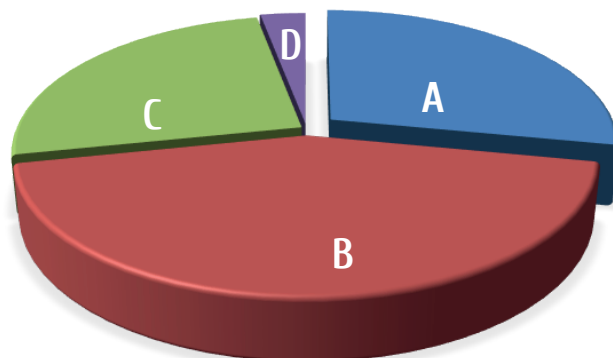
Il s'agit majoritairement du remboursement du capital des emprunts (Prêt MSA pour le PASA de la résidence Le Sillon et prêt CAF pour l'agrandissement du restaurant scolaire)

F. Opérations d'ordre : 451 251,49 € (7,6 %)

G. Restes à réaliser : 1 649 842,10 € (27,8 %)

Ce sont les dépenses d'investissements engagées en 2018 et qui seront payées en 2019 ainsi que le déficit de la section d'investissement 2018 reporté en 2019.

4- Les recettes d'investissement : 5 934 510,59 €



A. Recettes d'équipement : 1 665 427,30 € (28,1 %)

- Subventions du Département et de la Région pour l'aménagement des logements du pôle Senior, participation des aménageurs de la ZAC de la Chênaie pour la sécurisation de la RD 17 à l'entrée Est de la ville.
- Emprunt prévisionnel nécessaire à l'équilibre financier de la section d'investissement (qui sera contracté en fonction des besoins et de l'avancement des travaux).

B. Recettes financières : 2 592 732,76 € (43,7 %)

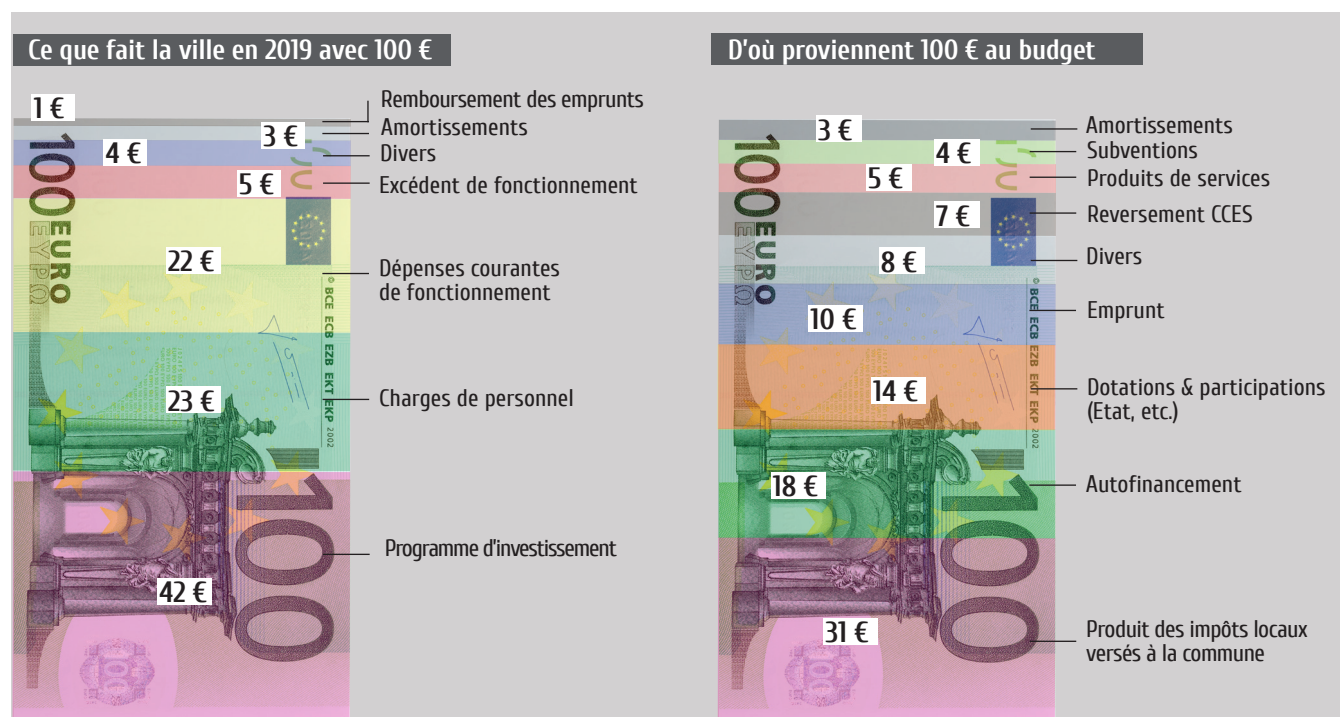
Elles comprennent le FCTVA et le produit des taxes d'aménagement, l'épargne de fonctionnement de l'année 2018, et la cession des terrains de la Garotine pour la construction de trois maisons.

C. Opérations d'ordre : 1 498 791,49 € (25,2 %)

Y compris le virement prévisionnel de la section de fonctionnement de l'année 2019.

D. Restes à réaliser : 177 560,04 € (3 %)

Ce sont des subventions qui seront perçues lors de l'achèvement de travaux.



Une ville solidaire

Le Festival Handiversité a rencontré son public

Né en 2009 à l'initiative de l'Association Loisirs Jeunesse (ALJ) de Savenay, le festival Handiversité est devenu progressivement l'aventure d'un collectif d'acteurs sur le territoire d'Estuaire et Sillon. Avec un objectif clair : changer le regard sur la différence. A Saint Etienne de Montluc, la JS/Basket, partenaire pour la première fois de la manifestation qui se déroulait du 8 au 19 avril 2019, organisait un tournoi handibasket entre l'équipe de France Espoirs et des jeunes du secteur. Rencontre avec Lénéa SORIN, présidente de la JS/Basket.



Une trentaine de jeunes valides ont assisté à cette manifestation et même testé les fauteuils en jouant contre l'équipe de France Espoirs Handibasket

Comment est né le festival ?

A l'origine, l'ALJ de Savenay souhaitait réfléchir sur la place des enfants et des jeunes en situation de handicap dans ses structures de loisirs. Elle s'est donnée pour objectif d'interroger nos représentations liées aux différences, en particulier les personnes en situation de handicap, et d'améliorer concrètement leur accueil, notamment les jeunes, en rendant davantage accessibles les structures d'animation culturelles et sportives d'Estuaire et Sillon.

Les familles, associées en premier lieu à cette réflexion, ont été progressivement relayées par de nombreux partenaires au fil des éditions du festival. L'événement a pris une ampleur importante sur le territoire d'Estuaire et Sillon. Aujourd'hui, la manifestation repose sur un collectif intercommunal riche de plus d'une trentaine de partenaires et financeurs : structures jeunesse, cinémas, associations, collectivités. Mais cela demeure avant tout un travail sur toute l'année, ponctué de ce temps fort.

Quel rôle jouait la JS/Basket dans cette 11^e édition ?

Le festival Handiversité proposait cette année, avec les associations concernées, 25 animations sportives, artistiques, culturelles ou de sensibilisation réparties sur tout le territoire de la CCES. Le club a apporté sa pierre à l'édifice en accueillant, l'après-midi du mercredi 17 avril 2019, l'équipe de France Espoirs Handibasket lors d'un tournoi où elle était opposée à de jeunes locaux



Chaid et Esteban en compagnie de Lénéa Sorin, présidente de la JS/Basket, l'un des artisans de la manifestation Campbon.

de 14 ans et plus. L'expérience était intéressante pour ces jeunes, tous valides, qui devaient se mettre en situation, dans la peau d'un basketteur handicapé, aux commandes d'un fauteuil roulant. Avant le match, un atelier d'initiation au maniement du fauteuil et à la coordination gestuelle a été mis en place.



L'équipe de France Espoirs Handibasket à l'occasion du match qui l'opposait à l'équipe handibasket du Saint-Herblain BC, à Campbon.

Que retirez-vous de cette expérience collective ?

La JS/Basket était fière de s'investir dans ce projet collégial et de partager le basket différemment, en synergie avec les autres associations où chacune apportait sa touche. Pour résumer son esprit, je dirais volontiers : convivialité, échange et transmission, solidarité...

Un RDV qui compte pour l'équipe de France Espoirs Handibasket

L'équipe de France Espoirs Handibasket s'entraîne au Pôle France Jeunes Handibasket, au CREPS de Talence, à Bordeaux. Ces jeunes de 14 à 21 ans étaient en stage de préparation aux Jeux Européens de la Jeunesse qui vont se dérouler fin juin à Lahti, en Finlande. Le festival Handiversité représente à leurs yeux une des occasions privilégiées de partager un moment avec les personnes valides afin de les sensibiliser et les amener ainsi à changer leur regard face au handicap.

En savoir plus : www.festivalhandiversite.com

Une ville où bien vivre

Le Sémaphore de l'Angle veille sur la Loire

Depuis plusieurs semaines, les Stéphanois ont le loisir de découvrir et d'accéder à l'œuvre de l'artiste Vincent MAUGER, structure en bois et métal en forme d'éventail, installée à proximité du village de l'Angle, qui offre une vue panoramique et insolite sur le marais et la Loire. Ce belvédère est l'un des 5 qui jalonnent le futur itinéraire cyclable aménagé par le Conseil Départemental de Loire-Atlantique entre Nantes et Saint-Nazaire.

Un belvédère sur la Loire

Le « Sémaphore », ainsi appelé en référence aux postes de communication historiques sur le littoral, a été installé par le Pôle métropolitain Nantes/Saint-Nazaire grâce à des financements du *Plan Loire grandeur nature* de l'Union européenne et du fonds *Ville de demain* du programme d'investissements d'avenir géré par la Banque des Territoires. Accessible à pied et à vélo, ce belvédère offre aux promeneurs une vue panoramique à 5 mètres de hauteur sur le patrimoine naturel stéphanois et de l'estuaire tout en valorisant les espaces naturels et agricoles voisins.

L'œuvre d'un sculpteur

Intitulée *Sémaphores*, l'œuvre de Vincent MAUGER se décline en cinq exemplaires tout au long des parcours cyclables entre Nantes et Saint-Nazaire. Elle a été conçue en référence à un système qui



Inauguration du belvédère le 14 mai 2019

permettait de communiquer en envoyant des signaux d'une tour à une autre en agitant des drapeaux ou des structures mobiles. Chaque structure est constituée d'une succession de poteaux en bois espacés d'une façon régulière, assemblés autour de deux axes de rotation

principaux, selon un angle régulier de 15° les uns par rapport aux autres. Matériau naturel et local, le chêne est issu de forêts françaises gérées durablement (label PEFC). Au fil du temps, le bois va se patiner et griser, donnant à la sculpture un aspect qui se fondera de plus en plus dans le paysage.

Un environnement privilégié

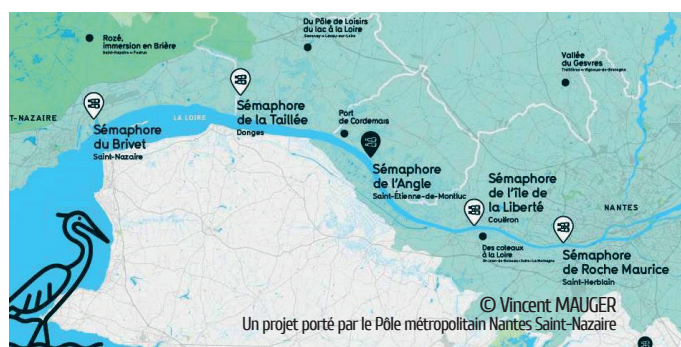
Ici, au Sémaphore de l'Angle, on est au centre de l'estuaire, à mi-chemin entre Nantes et Saint-Nazaire, au cœur des prairies alluviales qui font partie d'un ensemble plus large, appelé « marais estuariens ». Ces espaces, traditionnellement de chasse et d'élevage, d'une riche biodiversité, accueillent de nombreuses espèces végétales et animales. Ils comptent des sites naturels remarquables et protégés, objets de toutes les attentions. Peut-être aura-t-on, par exemple, la chance d'observer l'emblématique cigogne blanche à la recherche de sa nourriture ?

Le sentiment de calme et d'isolement y est prégnant, bien que la



présence de l'homme soit inscrite dans ce paysage : les troupeaux de vaches sont souvent visibles dans les prairies alentours et rappellent l'omniprésence de l'activité agricole. Un feu de navigation servant de repère aux navires veille dans la prairie voisine, et le centre de production thermique d'EDF du haut de ses cheminées de 220 m est bien visible. Dans ce paysage de plaine assez plat, alors qu'à l'arrière, en bordure de cette zone inondable, le hameau de l'Angle situé à 1 kilomètre, culmine à 7 mètres, le point de vue offert en face permet de distinguer la Loire, large ici de 500 mètres, cachée derrière la digue érigée dans le cadre des grands aménagements du fleuve.

Retrouvez des vues panoramiques et plus d'informations sur l'estuaire, son histoire, ses paysages, sur www.eauetpaysages.fr.



A SAVOIR

Ce projet sera prolongé par la réalisation d'une œuvre à l'initiative du Conservatoire du Littoral au sein d'une ancienne ruine, sur le port de Rohars à Bouée.

Consignes de sécurité et de bienséance

- Montée limitée à deux personnes adultes simultanément
- Montée interdite en cas de pluie ou vent violent
- Chiens tenus en laisse
- Respect de l'œuvre et de l'environnement
- Accès à privilégier par les modes de déplacement doux
- Stationnement réglementé

Événements à venir !

MERCREDI 5 ET JEUDI 6 JUIN

SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cet événement s'inscrit dans le cadre de l'agenda 21 local. Il permet de proposer des événements ludiques et originaux autour de la sensibilisation du grand public.

Programmation :

• CONTE « 1001 CONTES D'AMÉRIQUE DU SUD »

Spectacle de remplacement

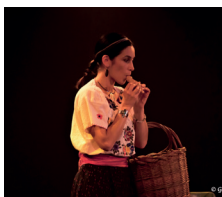
Mercredi 5 juin, 17 h 30,
Théâtre de verdure du Pré Petit*

Ce spectacle nous invite à voyager en Amérique du Sud et à réfléchir sur notre rapport à la nature.

A partir de 3 ans / Durée 30 mn

Gratuit / Réservation auprès de la Bibliothèque

* En cas de mauvais temps, le spectacle sera joué à l'Espace Montluc



• CINÉMA DÉBAT « LA TERRE VUE DU CŒUR »

Jeudi 6 juin, 20 h 45, Montluc cinéma

Dans ce film, des scientifiques, dont Hubert REEVES, auteurs et artistes nous interpellent : la biodiversité est aujourd'hui menacée. Si certains humains sont à l'origine de la crise, d'autres, de plus en plus nombreux, s'y attaquent à bras le corps et créent des solutions. Ensemble, dans ce film dédié aux générations futures, ils nous rappellent à quel point le vivant sous toutes ses formes est un fascinant et touchant mystère... qu'il ne tient qu'à nous de préserver ! La séance sera suivie d'un débat.

Gratuit dans la limite des places disponibles / Durée 2 heures



 Mairie
02 40 86 80 26

VENDREDI 7 JUIN

ÉCHANGEONS NOS COUPS DE CŒUR

18 h 30, Bibliothèque

Vous ne savez pas quoi lire ? Vous aimeriez partager votre enthousiasme pour un livre ou un auteur ? Venez profiter d'un moment convivial pour échanger sur vos lectures avec l'équipe de la Bibliothèque.



Public adulte / Durée : 1 h 30 / Animation gratuite, ouverte à tous

 Bibliothèque / 02 40 86 97 35
bibliotheque.stetiennemontluc@estuaire-sillon.fr

SAMEDI 8 JUIN

CHALLENGE CLAUDE GOURLAOUEN

A partir de 9 h, Complexe sportif de la Guerche

Le FC Stéphanois organise un tournoi U11 (9-10 ans) et U13 (11-12 ans) en l'honneur de Claude GOURLAOUEN, ancien Président du

FCS, avec la participation du FC Marinhas (Portugal), Epernon (28), Plumergat (56) ou encore l'USJA Carquefou...

Tournoi ouvert au public. Bar et grillades sur place.



 Football Club Stéphanois / Florian COUËTOUX
06 85 85 74 48

VENDREDI 14 JUIN

BAL DE (PRESQUE) L'ÉTÉ

A partir de 16 h 12, Cour de l'ALSEM, rue Lamennais

Pour la deuxième année, Bouge Montluc propose un bal festif de plein air gratuit. Dès 16 h 12, les portes s'ouvrent pour 3 h de jeux, de bullage, de lâcher-prise, en famille ou entre amis. Ensuite, jusqu'à 22 h 51, place à la musique et à la danse avec les musiciens du Bal de Bellevue en version Touk-Touk. Un moment de partage pour fêter l'été qui approche !

Gratuit et ouvert à tous

 www.facebook.com/BougeMontluc



© Geoffrey ARNOLDY

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 JUIN

GALA DE DANSE MODERN'JAZZ

20 h 30 le samedi 15 juin, 15 h le dimanche 16 juin,
Espace Montluc

Venez nombreux applaudir les élèves de let's dance, à l'occasion du gala annuel, à l'Espace Montluc.

Professeur de danse et chorégraphe : Anne MARCHOU.

Tarifs : payant

 lets.dance.asso@gmail.com
www.lets-dance-asso.e-monsite.com



DIMANCHE 16 JUIN

VIDE-GRENIER

9 h à 18 h, parking du Super U

L'association Noël sur les étoiles propose un vide-grenier. Les exposants ont jusqu'au 10 juin pour s'inscrire en envoyant un mail sur :

>> exposant.etoiles@gmail.com

Tarif : 13 € l'emplacement (2 places de parking)

 Noël sur les étoiles / Didier MAINDON
didier.maindon@wanadoo.fr / www.marche-noel-etoile.fr



DIMANCHE 16 JUIN

TOURNOI DE FOOT ESTUAIRE ET SILLON

A partir de 9 h, Complexe sportif de la Guerche

Le FC Stéphanois organise la première édition du tournoi intercommunal Estuaire et Sillon qui remplace l'ancien tournoi cantonal. Cette nouvelle édition promet de belles rencontres sportives dans les catégories U11 (9-10 ans) et seniors (adulte) pour le plus grand plaisir des joueurs, dirigeants et spectateurs.

Gratuit / Ouvert à tous
Bar et grillade sur place.

FC Stéphanois / Florian COUËTOUX
flo_du44@hotmail.fr / 06 85 85 74 48
www.fcstephanois.fr



VENDREDI 21 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE

A partir de 19 h, Parking du Moulinet

Le Comité des fêtes organise la Fête de la Musique. Au programme : concert gratuit de Western Company (danse et initiation de danse country) et de Cherry and the cakes.

Bar et petite restauration sur place.

Comité des Fêtes
fetedesjonquilles44@yahoo.fr /



SAMEDI 22 JUIN

CONTE MUSICAL

10 h et 10 h 45, Bibliothèque

Des élèves de l'école de musique interpréteront quelques morceaux de leur répertoire à l'occasion de la Fête de la Musique.

Durée : 25 minutes / Animation gratuite, ouverte à tous.

Bibliothèque / 02 40 86 97 35
bibliotheque.stetiennemontluc@estuaire-sillon.fr



FÊTE DE LA MUSIQUE

16 h à minuit, Parc urbain du Pré Petit

Le samedi 22 juin aura lieu la Fête de la Musique organisée par Rythme Au Manoir. Cette année, l'association investira le théâtre de verdure du Pré Petit. Elle vous attend nombreux de 16 h à minuit pour un spectacle de qualité.

Bar et restauration sur place.
Gratuit et ouvert à tous.

rythmeaumanoir@gmail.com
www.rythmeaumanoir.com



SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 JUIN

RENDEZ-VOUS A LA ROSE DE VENTS

13 h - 18 h le samedi, 10 h - 18 h le dimanche

Week-end des Survivants à la ferme éducative La Rose des Vents pour découvrir le projet associatif et rencontrer les animaux. Activités nature proposées tout au long du week-end. Programme détaillé disponible sur le site internet.

Entrée libre et gratuite / Tarifs pour les activités nature uniquement : 5 € pour les adultes et 3 € pour les enfants.

La Rose des Vents / Emilie BOUYER
06 99 78 48 24 / rosedvents44@gmail.com
www.rosedvents44.wordpress.com



SAMEDI 29 JUIN

CLEM ACTION

8 h 45 - 22 h 30, Complexe sportif de la Guerche

Journée festive au profit des personnes atteintes de maladies lysosomales. Au programme : randonnée pédestre, trail nature, tournoi de football, concours de pétanque, concerts gratuits, jeux pour enfants.

Gratuit et ouvert à tous / Restauration et bars sur place

Clem action / Hervé BARRÉ
06 31 20 31 13 / ledoyfran@aol.com
www.facebook.com/clement.clemaction



DU 8 AU 12 JUILLET

STAGE DE JUDO

9 h - 17 h, Dojo, Complexe sportif de la Guerche

Le Judo Club Stéphanois organise du 8 au 12 juillet 2019 un stage de judo et multi-activités ouvert à tous les enfants dès 6 ans, licenciés ou non. C'est l'occasion de découvrir le judo et notre club tout en s'amusant avec les copains.

Tarif : 12 € la journée / Plus d'informations sur le site internet

Judo Club Stéphanois
judo.stephanois@free.fr / 06 75 88 53 46
www.jcs44.fr



Plus d'informations sur le site Internet :
www.st-etienne-montluc.net

Vous êtes une association stéphanoise et vous organisez un événement sur la commune, envoyez-nous vos informations :

Dates limites

- Actu de septembre : vendredi 21 juin pour une distribution du 26 au 28 août
- Actu d'octobre : vendredi 23 août pour une distribution du 24 au 27 septembre



Instantanés



2^e défi Famille Zéro Déchet
Atelier 3
Lundi 29 avril



Élodie POUX
Vendredi 26 avril



Atelier de concertation
pour les jardins partagés
Mardi 30 avril



Visite de la Mairie par les CE2
de l'école de la Guerche
Lundi 6 mai



Cérémonie de commémoration
du 8 mai
Mercredi 8 mai



Inauguration du sémaphore
de l'Angle
Mardi 14 mai



Arrivée des moutons au Pré Petit
Mercredi 15 mai